

N°2

La

Lettre du

Maire



Le Beausset

Le Beausset, Septembre 2023

Chères Beaussetanes, Chers Beaussetans,

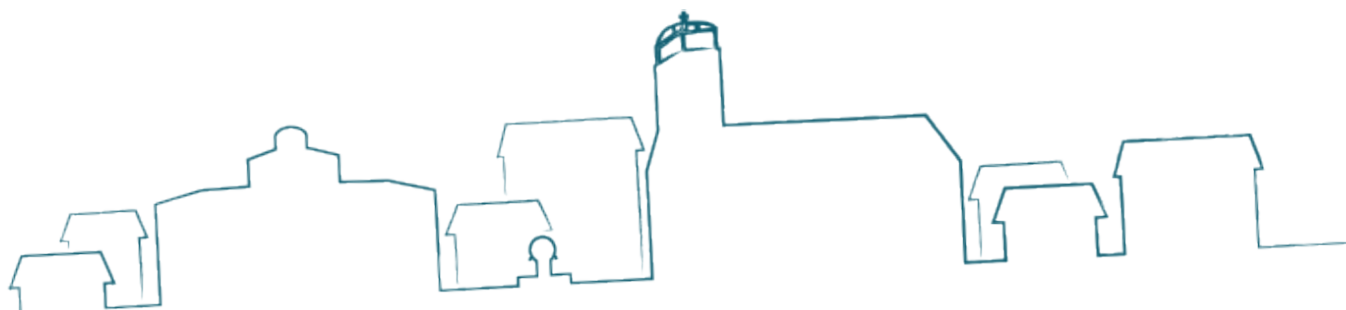
Lors du dernier Conseil Municipal du 7 septembre, j'ai souhaité faire un historique de l'ensemble des actions de la majorité municipale depuis 2020 concernant l'accès au Plateau de Signes.

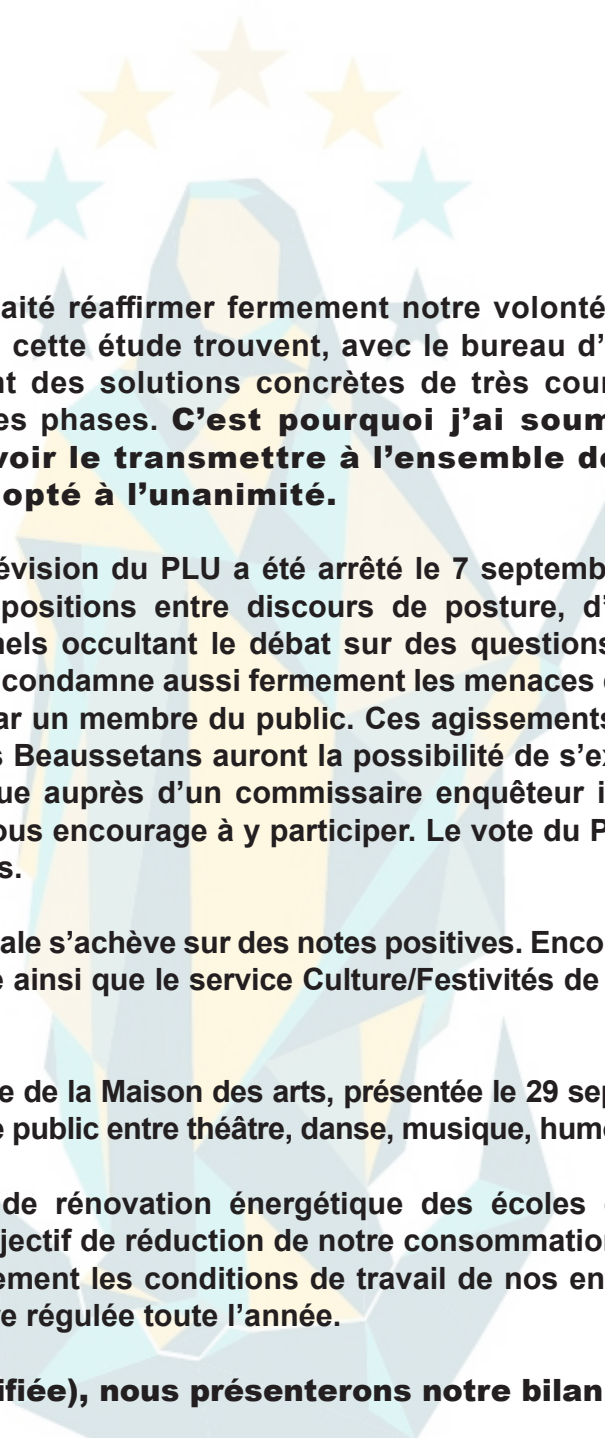
En mars 2021 déjà, la municipalité se saisissait de la question en prenant un arrêté afin d'interdire la circulation des poids lourds de plus de 19 tonnes sur la D 559 B en zone agglomérée, notamment aux abords des écoles, pendant les heures d'entrée et de sortie des enfants même si nous avons conscience des difficultés de sa mise en œuvre.

Dès notre élection, nous avons également participé activement et régulièrement à l'Atelier des territoires, initié par l'Etat et dirigé par M. Le Préfet du var. Grâce aux arguments et à l'action de la majorité municipale, le problème de l'accès à la Zone a été remis au centre des préoccupations, lors de la synthèse en mars 2022.

L'étape suivante pour laquelle nous militons, se déroule en octobre 2022 sous la Présidence de M. le Préfet de Région. 30 ans après la création de cette zone, jamais une étude n'avait été lancée. C'est chose faite. Elle sera pilotée par la CCI du Var qui est l'aménageur de la Zone, et un tour de table des collectivités présentes et de la CCI réunit 1,2 Millions d'euros.

Il s'en suit la rédaction d'un projet de cahier des charges que nous suivons attentivement avec la Présidente de la CASSB et ses services. Dans les premières moutures, la construction d'une nouvelle route est largement privilégiée, tandis que des solutions à court terme pour désengorger le Beausset ne sont pas ou peu évoquées. Prenant en compte nos préoccupations, la CASSB se fait le relais de notre position en 2023, notamment lors de la réunion avec la Préfecture et les comités de suivi, en insistant, sur « **la nécessité de coupler l'étude des scénarios à l'analyse des solutions de très court terme concrètes permettant de désengorger la Commune du Beausset** ».





Par conséquent, j'ai souhaité réaffirmer fermement notre volonté pour que l'ensemble des partenaires engagés dans cette étude trouvent, avec le bureau d'étude choisi, le moyen de rechercher immédiatement des solutions concrètes de très court terme, sans attendre la validation de la totalité des phases. **C'est pourquoi j'ai soumis ce vœu au Conseil Municipal afin de pouvoir le transmettre à l'ensemble des parties concernées par l'étude. Il a été adopté à l'unanimité.**

D'autre part, le projet de révision du PLU a été arrêté le 7 septembre dernier. Je ne peux que regretter l'attitude des oppositions entre discours de posture, d'opposition de principe et défense d'intérêts personnels occultant le débat sur des questions importantes telles que le zonage ou le règlement. Je condamne aussi fermement les menaces qui ont été proférées à mon encontre lors du conseil par un membre du public. Ces agissements n'ont pas leur place dans le débat démocratique. Les Beaussetans auront la possibilité de s'exprimer à l'automne durant la phase d'enquête publique auprès d'un commissaire enquêteur indépendant nommé par le tribunal administratif. Je vous encourage à y participer. Le vote du PLU aura lieu en 2024 après les phases de consultations.

Pour finir, cette saison estivale s'achève sur des notes positives. Encore une fois, les associations soutenues par la Commune ainsi que le service Culture/Festivités de la Commune ont su animer notre ville.

La nouvelle Saison culturelle de la Maison des arts, présentée le 29 septembre (réservation obligatoire), s'adressera à un large public entre théâtre, danse, musique, humour, music-hall, mentalisme.

Par ailleurs, des travaux de rénovation énergétique des écoles ont été réalisés durant la période estivale. Outre l'objectif de réduction de notre consommation énergétique, ceux-ci vont permettre d'améliorer nettement les conditions de travail de nos enfants et des personnels en maintenant une température régulée toute l'année.

Le 5 octobre (date modifiée), nous présenterons notre bilan de mi-mandat.

Dans l'attente de vous y retrouver, je vous souhaite une bonne rentrée.

Édouard Friedler, Maire du Beausset

